

Bruxelles, le 14 février 2019
(OR. en)

6324/19

LIMITE

CADREFIN 80
RESPR 10
POLGEN 23
FIN 131

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	Conseil
Objet:	Cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 - État d'avancement des travaux

1. Le 11 décembre 2018, le Conseil des affaires générales a examiné un projet de cadre de négociation élaboré sous la présidence autrichienne¹.
2. Le 14 décembre 2018, le Conseil européen a pris note du rapport établi par la présidence autrichienne sur l'état des travaux et a demandé à la présidence roumaine de poursuivre ces travaux et d'élaborer une orientation pour la prochaine étape des négociations, afin qu'un accord puisse intervenir au sein du Conseil européen à l'automne 2019².
3. Le 8 janvier 2019, la présidence roumaine a informé le Conseil des affaires générales (CAG) de ses objectifs en ce qui concerne le prochain cadre financier pluriannuel (CFP), y compris son intention de rationaliser le projet de cadre de négociation dans la perspective du Conseil européen de juin.
4. La même semaine, la présidence a entamé avec les délégations des travaux au niveau technique en vue de répertorier les éléments pouvant contribuer à simplifier le projet de cadre de négociation.

¹ Doc. ST 14759/18

² Doc. EUCO 17/18

5. Le 6 février 2019, le Coreper a eu un échange de vues sur la base de propositions détaillées relatives aux simplifications possibles, que la présidence avait élaborées sous sa propre responsabilité³. Les discussions ont fait ressortir toute l'importance de suivre une approche équilibrée sur ce dossier, en vertu du principe général selon lequel "il n'y a d'accord sur rien tant qu'il n'y a pas d'accord sur tout".
6. La présidence poursuivra ses travaux en vue de trouver des solutions et de faire progresser les discussions. Elle estime que des discussions aussi bien techniques que politiques seront nécessaires pour parvenir à simplifier le projet de cadre de négociation.
7. Dans cette perspective, elle a entamé une série de réunions techniques bilatérales avec les délégations, et elle a préparé un programme ambitieux pour les prochaines semaines, qui figure en annexe. En particulier, une discussion thématique viendra alimenter les travaux entrepris par la présidence pour élaborer une version simplifiée du projet de cadre de négociation.
8. Parallèlement, la présidence poursuivra ses efforts sur les propositions sectorielles liées au CFP, le but étant de parvenir le cas échéant à arrêter des orientations générales partielles au sein du Conseil et de progresser autant que possible dans les travaux avec le Parlement européen sous cette législature.
9. Dans ce contexte, le Conseil est invité à:
 - donner des orientations à la présidence en ce qui concerne son programme de travail, l'objectif étant de répondre à la demande du Conseil européen;
 - charger le groupe ad hoc sur le CFP et le Coreper de poursuivre les travaux en vue d'élaborer une version révisée du projet de cadre de négociation dans la perspective du Conseil européen de juin.

³ Doc. ST 5690/19

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISoire SUR LE CFP**Février - mars 2019**

Dates	Réunions prévues
Février	
En cours	Réunions bilatérales au niveau technique
06/02	COREPER : simplification du projet de cadre de négociation
13/02	COREPER : préparatifs en vue du CAG
19/02	CAG : état d'avancement des travaux et planification des travaux futurs
22/02	Groupe ad hoc sur le CFP (journée entière): <ul style="list-style-type: none"> – dispositions relatives à la flexibilité/instruments spéciaux/autres éléments horizontaux (par exemple, règles de dégagement)
Mars	
01/03	Groupe ad hoc sur le CFP : <ul style="list-style-type: none"> – suivi de la réunion précédente (matinée) – conditionnalités macroéconomiques et Semestre européen (après-midi)
07/03	Groupe ad hoc sur le CFP : <ul style="list-style-type: none"> – suivi de la réunion précédente (matinée) – intégration des questions climatiques (après-midi) – discussion horizontale sur la migration (après-midi)
11/03	Groupe "Ressources propres"
12/03	Réunion informelle du CAG (Bucarest)
13/03	COREPER : préparatifs en vue du CAG; informations sur les discussions tenues lors de la réunion informelle du CAG
15/03	Groupe ad hoc sur le CFP : <ul style="list-style-type: none"> – suivi de la réunion précédente (matinée) – méthode de détermination des montants alloués pour l'agriculture et la cohésion (après-midi)
19/03	CAG : débat d'orientation
20/03	Groupe ad hoc sur le CFP (matinée seulement): <ul style="list-style-type: none"> – suivi de la réunion précédente – État de droit, y compris présentation de la fiche COM
28/03	Groupe ad hoc sur le CFP : <ul style="list-style-type: none"> – suivi de la réunion précédente (matinée) – recettes/ressources propres (après-midi)